

Cimetière

Le service état-civil gère également le cimetière (concessions, columbarium, caves-urnes, allée des anges).

Pour l'achat d'une concession :

- Prendre rendez-vous avec le gardien du cimetière au 06 67 66 40 51.
- ⇒ Une feuille indiquant l'emplacement vous est fournie.
- Venir avec cette feuille pour régler en mairie.

Qui peut faire la demande pour un premier titre de concession ?

- Un membre de la famille.

⚠ *La personne décédée devait résider à Saint-Saulve au moment de son décès.*

Pièce à fournir :

- Un justificatif de domicile

Pour un renouvellement de concession :

Vous pouvez venir directement en mairie sans passer par le gardien du cimetière lorsque votre titre de concession arrive à expiration.

Qui peut renouveler la concession ?

- Le titulaire de la concession
- Les descendants
- Un membre de la famille

INFOS

SERVICE ETAT-CIVIL

146 rue Jean Jaurès
59880
Saint-Saulve

☎ 03 27 14 84 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h30



www.ville-saint-saulve

Hôtel de ville

146 rue Jean Jaurès 59880 Saint-Saulve

03 27 14 84 00

mairie@ville-saint-saulve.fr

Cimetière

Quel délai ?

- Pour les cases de columbarium, il n'est pas possible de les acheter avant le décès.
- Pour les renouvellements de concession, le titre vous est remis immédiatement une fois le paiement effectué.

Quel prix ?

TARIFS CIMETIERE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

SURFACE	15 ANS	30 ANS
1 m2 (cave urne)	36€	82€
Plaque Jardin du Souvenir	32€	72,50€
2 m2	71,5€	165€
3 m2 770	133€	296€
4 m2 420	156€	365€
CARRE DES ANGES	15€	
CASE DE COLUMBARIUM	469€	833€

Comment payer ?

- Par espèces, si le montant n'excède pas 300€
- Par chèque

En cas de doute sur la date d'expiration d'une concession, vous pouvez contacter le service Etat-civil.

INFOS SERVICE ETAT-CIVIL

146 rue Jean Jaurès
59880
Saint-Saulve

☎ 03 27 14 84 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h30



www.ville-saint-saulve

Hôtel de ville

146 rue Jean Jaurès 59880 Saint-Saulve

03 27 14 84 00

mairie@ville-saint-saulve.fr